

Calais

VENEZ VOIR, ÇA CHANGE À CALAIS ET DANS LE CALAISIS

Sous ce titre, la Municipalité U.M.P., la Communauté d'agglomération du Calaisis (devenue Cap Calaisis – Terre d'Opale) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais ont lancé, la semaine dernière, une grosse et coûteuse campagne médiatique, à défaut d'informer les habitants. Nous utiliserons cette barrette pour voir, semaine après semaine, ce qui se cache sous ce slogan.

✓ **Suppression des urgences au Centre Hospitalier de Calais :** Bizarrement, les médias locaux n'ont pas relayé l'information donnée par le représentant du Conseil régional au Conseil d'administration du centre hospitalier, il y a près de deux mois. Claude Vanzavelberg a imposé son inscription à l'ordre du jour, ce jeudi. Madame Bouchart, Président U.M.P. du Centre hospitalier, ne souhaite pas informer les habi-

tants du Calaisis de ce drame que constituerait la fin du service des urgences à Calais. Effectivement, ça change de l'ancienne municipalité qui, par exemple, avait organisé le vote de la population pour la reconstruction du Centre hospitalier au Virval !

✓ **Augmentation de 8,5 % des impôts locaux :** Alors que le compte administratif

2008 révèle plus de douze millions d'euros dans les caisses de la Ville, la Maire U.M.P. fait voter par sa majorité la note salée au Conseil municipal du 25 mars dernier et supprimer les abattements de 15 et 20 % sur la taxe d'habitation pour personnes à charge, qui permettaient aux foyers modestes de ne pas payer l'impôt. Autre racket fiscal voté par la Communauté d'agglomération, où le Parti communiste n'a aucun élu,

désormais il y aura un impôt supplémentaire évalué de 18 à 30 euros par foyer. Là aussi, ça change, d'avant !

✓ **Droits des 1 300 employés communaux :** Le Comité technique paritaire (C.T.P.) de la Ville de Calais devait se tenir vendredi dernier. Les représentants du personnel C.G.T. et F.O. l'ont boycotté parce qu'ils n'avaient pas de réponse

aux courriers envoyés trois semaines avant par les syndicats et qu'aucune réunion préparatoire, pourtant promise par la «nouvelle» municipalité, n'avait été organisée... Le Président-Élu Cambrye (ex-C.F.D.T.) a dû reconnaître toutes ses erreurs... et reporter la réunion ! Là aussi, ça change, car avant cela se passait quand même mieux !

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LA DENTELLE À CALAIS : BRUNET, UN CAS D'ÉCOLE DES PRATIQUES PATRONALES ! ET DU CAPITALISME

Alors que les annonces de suppressions d'emplois se multiplient ces dernières semaines dans le Calaisis (SeaFrance, Tioxide, Alcatel, Schaeffler-Brampton, Ucar) après les 140 licenciements de Noyon, on atteint désormais les 1000 avec l'annonce concernant Brunet Dentelles (52 emplois supprimés sur 98). Et toujours aucune réaction des Services de l'État ni de la municipalité U.M.P. qui avait fait de l'emploi son cheval de bataille anticommuniste en 2008. À y regarder de près, la situation que le patronat veut imposer aux salariés de Brunet ressemble à un cas d'école... de la gestion capitaliste de l'industrie.



Noyon, 140 licenciements. Lors d'une réunion à la Bourse du Travail, Dominique Hecquet a apporté des précisions sur son entreprise. (Photo Liberté 62).

Petit historique....

L'entreprise calaisienne, créée en 1900 par la famille Brunet, exerçait initialement une activité de négoce avant de décider d'investir, dans les années 60, dans du matériel de fabrication de dentelles (métiers Leavers et Rashel). En 1986, les actionnaires familiaux cèdent toutes leurs actions à DENTEX BU, fabricant de dentelles Rashel aux Pays Bas, qui est racheté, en 1989, par le groupe Sherwood.

Licenciement collectif de soixante deux salariés en 2004 et en 2005, Andréas Roschman devient actionnaire principal de Brunet Dentelles SAS à travers la holding Brunet International, nouvel actionnaire établi à Hong Kong... qui prend une participation à hauteur de 31% dans

la société calaisienne Béliet. Nouvelle procédure de licenciement, en juin 2006 (36) ramenant les effectifs à 136 salariés. Nouveau plan

social en 2007 (43 licenciements)... et aujourd'hui, on annonce à nouveau 52 suppressions d'emplois sur les 98 restants !

Réalité capitaliste....

En 1974, la dentelle à Calais, c'était encore 46 entreprises et plus de 2 000 salariés, en 1983, 27 entreprises et 1 800 salariés et depuis on a vécu la disparition de Houlé Dentelles, Eurodentelles, Couvreur sans parler des coupes dans l'emploi chez Desselles, Darquer, Brunet, Noyon.

La société Brunet Dentelles SAS a mis en place, mi mars, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (P.S.E.). Comme l'indique la presse locale, un rendu de l'expertise comptable a été produit au Comité d'entreprise la

semaine dernière. Il apparaît que Brunet Dentelles SAS est filiale à 100 % d'une holding «Brunet International» basée à Hong Kong. Cette holding a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros alors que la société calaisienne, présidée par le fantomatique Roschman, émergeait à 5,9 millions d'euros.

L'organigramme révèle une société de commercialisation mise à part dans les comptes et qui, en fait, masque les bénéfices réalisés sur la dentelle Leavers. En réalité, l'entreprise calaisienne vend quasiment à prix coûtant, voire moins cher, sa dentelle à sa holding de Hong Kong et donc sans bénéfice. D'où une marge brute de la holding de plus de 7 millions d'euros alors que l'entrepri-

se calaisienne a un résultat négatif de 1,3 millions ! Même sans les comptes consolidés 2006-2007 (où les ventes ont explosé), non fournis au Comité d'entreprise, la situation financière du groupe reste consolidée malgré le déficit 2008 avec un excédent de trésorerie... Comme l'expliquait dernièrement, le Secrétaire C.G.T du Comité d'entreprise, en exigeant le report du C.E. faute d'avoir tous les éléments et des documents complets : «l'expertise a montré que la holding en Chine gagne des sous et donc le plan social n'est pas légitime». En fait, la société chinoise purement commerciale fait des bénéfices conséquents grâce au savoir faire des salariés calaisiens... C'est beau quand même le capitalisme !

L'actualité de la semaine vue par Babouse

Qui sont les "TRAVAILLEURS PAUVRES" ?



MÉDECINE ÉTHIQUE:

RESPECTER LE SERMENT D'HYPOCRATE



C.I.D.E.F.E. - Élus du Littoral
Samedi 4 avril de 9 heures à 10 heures 45
Au Siège de l'Association des Élu(e)s Communistes et Républicain(e)s du Calaisis
162 boulevard-Lafayette à Calais
En présence de :
Jacky Hénin, Député au Parlement européen ;
Jean-Claude Danglot, Sénateur du Pas-de-Calais ;
Jean-Claude Juda, vic-Président du Conseil général du Pas-de-Calais.